

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 05559
Numéro SIREN : 832 487 516
Nom ou dénomination : A D TOURISME

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2021 sous le numéro de dépôt 12704

A D TOURISME

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros
Siège social : 116-118 Rue Dalayrac, 94120 Fontenay-sous-Bois
RCS CRETEIL 832 487 516

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le lundi vingt-cinq mai,
A 8 heures 30,

Les associés de la SAS AD TOURISME se sont réunis au siège social, sur convocation qui leur a été adressée individuellement par le Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur David BENDAVID, représentant de la société DBD INVEST.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés.
Le Président déclare que, les conditions de quorum étant satisfaites, l'assemblée est valablement constituée. Elle peut valablement prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président :

- la feuille de présence ;
- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que tous les documents requis au titre des dispositions statutaires et légales ont été adressés aux actionnaires dans les délais requis, à l'occasion de leur convocation.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Président.
- Nomination du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président prend la parole pour exposer les motifs des différentes discussions soumises à l'ordre du jour, puis lecture est donnée du rapport du Président.

Le Président déclare alors la discussion ouverte.

Le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport prend acte de la démission de la société :

DBD INVEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 81 Rue de la Haie Coq 93300 AUBERVILLIERS
RCS 887 527 299 Bobigny
Représentée par son Président Monsieur David BENDAVID

De ses fonctions de Président de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution précédente l'Assemblée Générale, nomme, pour une durée égale à la durée de la Société, en qualité de Président de la Société :

DBD CAPITAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 81 Rue de la Haie Coq 93300 AUBERVILLIERS
RCS 898 375 019 Bobigny
Représentée par son Gérant Monsieur David BENDAVID

L'Assemblée Générale prend acte de l'acceptation des fonctions de président par la société DBD CAPITAL qui confirme remplir les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les associés ou leurs mandataires.

A Fontenay-sous-Bois le 24 mai 2021

Certifié conforme

M. David BENDAVID

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'David Bendaïd', with a long horizontal flourish underneath.